

# COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Mai 2025

**N° 2025/05/27/01 OBJET : Présentation du Plan Communal de Sauvegarde.**

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-trois mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

**Étaient Présents** : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, Fabienne CITI, Dominique STEKELOROM, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL, LAFFITTE Patrick, REYNOUD Henri, FABRE Thierry, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre CALLET,

**Pouvoirs** : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Marc FUSAT, Alexandre WAJS à J-C CARRÉ, Emilie GERMAIN à Bernadette SAMUEL, Lucie BABIN à Marie-Pierre CALLET

**Absents excusés** : Fanny ARSAC, Alain CHAIX, Laurent JUGLARET et Christine GARCIN-GOURILLON.

**Secrétaire de séance** : Bernadette SAMUEL

**Rapporteur** : Marc FUSAT

En application des dispositions de l'article R731-3 du code de la sécurité intérieure, Monsieur Marc FUSAT adjoint délégué chargé des questions de sécurité présente avec le concours du CYPRES le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Maussane les Alpilles approuvé par arrêté municipal n°2025/055 du 2 avril 2025.

Ce point fait l'objet d'une information et n'est pas soumis à un vote

Fait à Maussane les Alpilles, en l'hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Acte exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le : 03 JUIN 2025

Secrétaire de séance,

**Bernadette SAMUEL**



Le Maire,

**Jean-Christophe CARRÉ**



Publication sur le site de la mairie le : 03 JUIN 2025